



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 301

SEPTEMBRE 2017

SEMAINE N°35

- 01.09 : Rentrée des enseignants
- 01.09 : Réception des enseignants à 11h00 à la mairie
- 02.09 : Grand Prix du Club Cyclotouriste Trélonais (voir à l'intérieur)
- 02&03.09 : Salon de l'entreprise et du terroir à Fourmies (voir à l'intérieur)
- 03.09 : Passage du Grand Prix Cycliste de Fourmies

SEMAINE N°36

- 04.09 : Rentrée des élèves (voir à l'intérieur)
- 09.09 : Grande vente solidaire de la Communauté Emmaüs de 09h00 à 18h00 à Glageon
- 09.09 : Porte ouverte à la ferme Angus à partir de 10h00 (11 Chemin des Sars)
- 09.09 : Porte ouverte aux Ecuries de la Demi-lieu de 14h00 à 18h00
- 10.09 : Kermesse du Foyer Claude Jourdain (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°37

- 16&17.09 : Journées Européennes du Patrimoine (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°38

- 22.09 : Automne
- 24.09 : Election Sénatoriale

SEMAINE N°39

- 28.09 : Conseil Municipal à 18h00 à la mairie
- 30.09 : Présentation du prochain spectacle de Scènes de Méninges en Avesnois à 20h00 à la salle des fêtes d'Anor (en ouverture, le théâtre du Bimberlot donnera la pièce « Babine »). Buvette et restauration

Après ces deux mois de vacances, les enfants retrouvent le chemin de l'école.

Les horaires sont un peu changés étant donné le retour de la semaine scolaire sur quatre jours.

Bonne année scolaire à chacun

Philippe



Les encadrants du Centre Aéré ont été félicités par les élus pour leur excellent travail.

RENTRÉE SCOLAIRE

ECOLE MATERNELLE

La rentrée à l'école maternelle aura lieu le lundi 04 Septembre à 08h45 rue Delval.

ECOLE ELEMENTAIRE

La rentrée à l'école élémentaire René Bry aura lieu le lundi 04 Septembre à 08h30 rue Thiers.

COLLEGE DENIS SAURAT

Au collège Denis Saurat, les élèves seront accueillis :

- ◆ le lundi 04 Septembre à 8h10 pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème},
- ◆ le Mardi 05 Septembre à 8h10 pour le niveau 6^{ème} uniquement (prise en charge des élèves par les professeurs principaux toute la journée),
- ◆ le mercredi 06 Septembre, entrée en vigueur de l'emploi du temps normal pour les quatre niveaux.

RENTRÉE DE SEPTEMBRE : LES RYTHMES SCOLAIRES

La ville et les écoles primaire et maternelle ont décidé de repasser à la semaine de quatre jours. Vous trouverez ci-dessous les nouveaux horaires qui entreront en vigueur à partir du lundi 04 Septembre 2017

Ecole Maternelle :

Horaire	Lundi		mardi		jeudi		vendredi	
	8h35-8h45	Accueil	8h35-8h45	Accueil	8h35-8h45	Accueil	8h35-8h45	Accueil
	8h45-12h00	ENS	8h45-12h00	ENS	8h45-12h00	ENS	8h45-12h00	ENS
	12h00-13h20	PM	12h00-13h20	PM	12h00-13h20	PM	12h00-13h20	PM
	13h20-13h30	Accueil	13h20-13h30	Accueil	13h20-13h30	Accueil	13h20-13h30	Accueil
	13h30 - 16h15	ENS	13h30 - 16h15	ENS	13h30 - 16h15	ENS	13h30 - 16h15	ENS
Total Horaire	6h00		6h00		6h00		6h00	

Ecole primaire :

Total Horaire	Lundi		mardi		jeudi		vendredi	
	8h30-12h00	ENS	8h30-12h00	ENS	8h30-12h00	ENS	8h30-12h00	ENS
	12h00-13h30	PM	12h00-13h30	PM	12h00-13h30	PM	12h00-13h30	PM
	13h30-16h00	ENS	13h30-16h00	ENS	13h30-16h00	ENS	13h30-16h00	ENS
Total Horaire	6h00		6h00		6h00		6h00	

ENS : Enseignement

PM : Pause méridienne

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi et le dimanche).

KERMESSE DU FOYER CLAUDE JOURDAIN

Le Foyer Claude Jourdain et l'association « Un truc en plus » organisent leur traditionnelle kermesse le dimanche 10 Septembre de 11h30 à 18h00 avec au programme :

- après-midi spectacle présentée par le duo animateurs-chanteurs Falko et Valy avec
 - Marielle chante Dalida,
 - Rosa chante Annie Cordy.
- petite restauration et buvette.

Entrée gratuite.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

L'Assurance Maladie vous aide à accéder à une complémentaire santé en fonction de vos revenus. Elle met également à votre disposition son service social pour vous accompagner dans vos démarches. Elle vous propose soit la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) soit l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS).

LA CMUC

Avec la CMUC, vos soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, dans la limite des tarifs de remboursement de l'Assurance Maladie et dans le cadre du parcours de soins coordonné sauf exigences particulières.

Vous accédez également à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

Le formulaire de demande est téléchargeable sur www.ameli.fr ou disponible dans votre caisse primaire où vous devez le remettre accompagné des justificatifs nécessaires.

L'ACS

Avec l'ACS, une partie de votre cotisation annuelle à une complémentaire santé est prise en charge.

Vous recevez l'aide sous la forme d'un chèque que vous remettez à votre complémentaire santé selon le tableau ci-dessous

Moins de 16 ans	16 – 49 ans	50 – 59 ans	Plus de 60 ans
100 €	200 €	350 €	550 €

Vous accédez également à des tarifs réduits sur votre facture de gaz ou d'électricité.

La demande est identique à celle détaillée plus haut.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Résider en France depuis plus de trois ans, être en situation régulière et avoir des revenus annuels qui ne dépassent pas les montants ci-dessous

	CMUC	ACS
1 personne	8 723 €	11 776 €
2 personnes	13 085 €	17 664 €
3 personnes	15 701 €	21 197 €
4 personnes	18 318 €	24 730 €
5 personnes et plus	Voir ameli.fr	

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 28 Septembre 2017, **dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire** situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

BRADERIE DU LIVRE

Les bibliothèques d'Eppe-Sauvage, Trélon et Wallers-en-Fagne vendront les livres sortis de leurs inventaires les samedi 16 et dimanche 17 Septembre de 10h00 à 18h00 à la salle des fêtes d'Eppe-Sauvage.

JARDINS DE L'ESPÉRANCE

L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 06 Septembre et 20 Septembre de 11h00 à 17h00.

CANTINE SCOLAIRE

Pour la rentrée de Septembre 2017, les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.



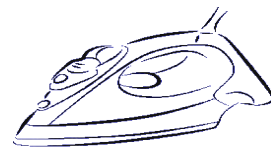
ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le (03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞 06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞 06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME (☎03.27.66.53.11) ou Mme VREVIN (📞 06.11.28.66.50)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront reçues dans les locaux de l'école municipale de musique rue Victor Hugo

- le mercredi 06 Septembre de 15h00 à 18h30,
- le samedi 09 Septembre de 10h00 à 12h00.

La reprise des cours est fixée au lundi 18 Septembre.

Les disciplines instrumentales enseignées sont : piano/synthétiseur, percussions/batterie, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton, chant choral. D'autre part, la création d'une classe de guitare est à l'étude.

S'inscrire au cours d'instrument, c'est s'inscrire obligatoirement au cours de formation musicale (solfège) et participer également à la classe d'orchestre (sauf cas particulier), l'école de musique ayant pour but de former en priorité des musiciens d'orchestre.

Les droits d'inscription (10 € pour l'année) ainsi que les frais de location (chèque de caution de 200 €) seront à régler le jour de l'inscription.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous présenter aux dates d'inscriptions, si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Monsieur Mickaël Loiseau, directeur de l'école de musique au (📞 06.74.75.32.09).

CHŒUR VOCALIS

L'ensemble féminin transfrontalier Vocalis reprendra ses répétitions en Septembre. Si vous désirez des renseignements merci de bien vouloir prendre contact avec la présidente, Madame Marie-Jeanne Bombart (☎03.27.57.00.15).



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

03.09	8h00	Bousies	Marche et VTT
10.09	8h00	Cousolre	Marche et VTT
17.09	8h00	Saint Michel	VTT
24.09		Momignies	Course signaleurs



GRAND PRIX DE FOURMIES

En prélude au GPF, le Club Cyclotouriste Trélonais organise le samedi 02 Septembre son grand prix « cyclotouriste » sur le circuit des pros.

Départ : salle Marie-José Perec dès 7h00

Quatre circuits au choix 35, 55, 85 ou 145 km

Coût 5 € (35 km) ; 7 € (55, 85 ou 145 km)

Pré-inscription : Michel Locuty (☎03.27.65.29.50)

Remise des récompenses à 13h00 à la salle Marie-José Perec

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Ces journées européennes se dérouleront les samedi 16 et dimanche 17 Septembre à Trélon de 14h00 à 18h00 avec deux possibilités :

- Château de Mérode
 - ✗ visite gratuite du parc les deux jours de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00,
 - ✗ visite commentée du château avec des départs toutes les 30 minutes (durée 1h00 ; tarif 8 € par personne ; gratuit pour les enfants en famille) ; derniers départs le samedi à 17h00 et le dimanche à 18h00 ; inscription 06.60.75.52.67,
 - ✗ présence sur place d'un artisan tailleur de pierres de 14h00 à 17h00.
- Résidence du Chemin Vert
 - ✗ exposition sur la vie des Trélonais pendant l'année 1917.



ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

DANCING CLUB DE TRÉLON

RECRUTEMENT

Le Dancing Club recrute des jeunes âgés de 6 à 15 ans et plus, aimant dance moderne, zumba et K-Pop.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Béguin Valérie au ☎06.31.29.26.56 ou Mademoiselle Foulon Elodie au ☎06.47.39.36.50.

Les cours reprendront au local situé 16 rue Clavon Collignon le mercredi 30 Août.

HORAIRES

	Mercredi	Samedi
6 – 10 ans	14h00 à 15h30	10h00 à 11h00
11 – 14 ans	15h30 à 17h00	11h00 à 12h30
15 ans et plus	à partir de 17h00	14h00 à 18h00

ÉLAGAGE DES HAIES

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité et d'éviter de gêner leurs voisins. De plus, l'échardonnage est obligatoire sur le territoire communal. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de ces mesures.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS **INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE**

Pratique dangereuse et très polluante, le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France, en vertu des dispositions des règlements sanitaires départementaux. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (art.131-13 du code pénal)

LES SOLUTIONS

- Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires... Le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc).

- La collecte en déchetterie

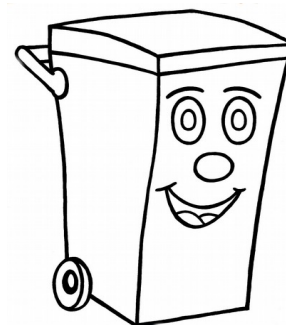
Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils y seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

- Le paillage

Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

UTILISATION DES BACS-POUBELLES

Le ramassage des poubelles est réglementé par un arrêté municipal. Cet arrêté fait mention du jour de collecte des déchets, des heures où les habitants peuvent sortir leurs bacs-poubelles, ainsi que de celles où ils doivent les rentrer. De plus, quand les bacs sont sales, ils doivent être nettoyés afin d'assurer un minimum d'hygiène et d'éviter les odeurs nauséabondes.



BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998 et pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- que les poubelles doivent être sorties et rentrées **le moins longtemps possible** avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.

L'APPEL DU TAPIS-BROSSE

Afin de ne pas être mis à l'index, les propriétaires de chiens sont priés de pousser leurs meilleurs amis, avides de se soulager, vers le caniveau au lieu de les laisser déposer tranquillement leurs sentinelles où bon leur chante.

Forcément le passant inattentif ne peut manquer d'y plonger gaiement la semelle, laissant ensuite le trottoir tapissé du résidu malodorant. Maîtres, entendez l'appel du tapis-brosse et de la chaussure souillée et consentez à adopter le ramassage, un geste citoyen qui fait du bien.



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

SUCCÈS SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES

Tous les jeunes de Trélon ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire pendant l'année scolaire 2016-2017 sont priés de se faire connaître en mairie jusqu'au vendredi 15 Septembre.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Un nouveau club fonctionnera dès le mois d'Octobre. Au programme pendant l'hiver 2017 sont prévues cinq rencontres (discussions autour de thèmes variés notamment sur l'art, la nature, la santé, le numérique, etc...). Les dates seront communiquées ultérieurement.

Participer à ces rencontres, c'est enrichir ses connaissances et partager ses points de vue avec les animateurs passionnés. C'est au final égayer les longues soirées d'hiver.

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN SEPTEMBRE

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander auprès du secrétariat : ☎03.27.59.72.03.

CLUB	HORAIRE	ANIMATION
Anglais	Débutants et langue et civilisation anglaises tous les jeudis de 14h à 16 h	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Espagnol	Les mercredis de 16h à 17h30 Pour les dates se renseigner auprès du secrétariat ou de l'animatrice	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Remue-méninges	Le jeudi 21 de 9h30 à 12 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Informatique débutants et bureautique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 Tous les mardis de 14h à 16h et de 18h à 19h30	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Informatique avancée	Tous les mardis de 14h à 16h	André Wautriche 06 01 99 34 62
Formation internet	Tous les mardis de 10h à 12h	Jean Simon 03 27 59 78 28
Montage photos et vidéo	Tous les mardis de 16h à 18h	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Promenade	Tous les mercredis de 14h à 16h	Yvonne Landreau 06 45 30 20 07
Marche	Les mercredis 7 et 21 de 9h à 11h	Michel Moronval 03 27 57 55 20
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant
Couture	Les jeudis 14 et 28 de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41

LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



Les Joyeux Drilles vous proposent de les rejoindre pour pratiquer diverses activités manuelles pour une cotisation annuelle de 15 € dans leur local 16 rue Clavon Collignon (rez-de-chaussée).

Club tricot	lundi 4 Septembre de 14h à 17h
Club activités manuelles	mercredi 6 Septembre de 14h à 17h
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc)	vendredi 1 ^{er} Septembre de 14h à 17h

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

LES AMIS DE LA DEMI-LIEUE

Les inscriptions pour la saison 2018 seront reçues du mardi 05 au samedi 09 Septembre de 8h00 à 20h00 non stop.

GYM TONIC – ZUMBA

Le club de Gym Tonic reprendra ses activités les mercredi 06 et jeudi 07 Septembre à la salle des fêtes. Les cours, assurés par une animatrice diplômée d'état, sont accessibles à partir de 8 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire. Un certificat médical est indispensable pour tous les participants.

LE MERCREDI

Zumba de 18h10 à 19h10

Renforcement musculaire et body barre de 19h15 à 20h15

LE JEUDI

Strong by zumba de 18h10 à 19h10

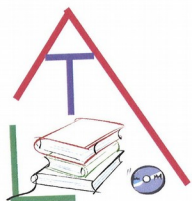
Pilates et gymnastique douce de 19h15 à 20h15

Pour chaque option, la première séance est gratuite.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 28 Septembre de 14h00 à 16h00.

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

samedi 02 Septembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 03 Septembre	OHAIN (09h30) – FOURMIÉS Saint Pierre (11h00)
samedi 09 Septembre	GLAGEON (18h30)
dimanche 10 Septembre	RAINSARS (09h30) – FOURMIÉS Notre Dame (11h00)
samedi 16 Septembre	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 17 Septembre	BAIVES (09h30) – FOURMIÉS Notre Dame (11h00)
samedi 23 Septembre	ANOR (18h00)
dimanche 24 Septembre	FERON (09h30) – FOURMIÉS Notre Dame (11h00) – TRELON (11h00)
samedi 30 Septembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 1 ^{er} Octobre	OHAIN (09h30) – FOURMIÉS Saint Pierre (11h00)



FRÉDÉRICK SIGRIST REFAIT L'ACTU

Politiquement incorrect, ce protégé d'Anne Roumanoff refait l'actu en la passant au crible de sa causticité libertaire.

Sport, religion, politique, littérature... Les infos dont nous sommes saoulés sont impitoyablement décortiquées avec humour.

D'une plume à l'intelligence mordante émanent des textes ciselés, cyniques et terriblement perspicaces qui dressent un amusant portrait au vitriol de notre société.

Mi-guadeloupéen, mi-lorrain, ce Guy Bedos antillais fait mouche non-stop !

Samedi 18 Novembre 2017 à 20h30

Salle des fêtes de Trélon

Réservation en mairie à partir du lundi 23 Octobre 2017

(☎03.27.60.82.20)

Entrée : 12 € (gratuite jusque 12 ans)

LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

17.09 : 15h00 DOMPIERRE – TRELON

01.10 : 15h00 TRELON – BACHANT

Equipe B (D6)

TRELON – LE POMMEREUIL

PRISCHES – TRELON

INSCRIPTIONS AU CATÉCHISME

INSCRIPTIONS

Pour les enfants qui entrent au CE2 ou nés en 2009 (qu'ils soient baptisés ou non) les inscriptions au catéchisme sont reçues dans le lieu qui vous convient. Contacter :

- pour Glageon Virginie Carnelet (☎03.27.59.06.39)
- pour Trélon, Ohain, Wallers-en-Fagne et Baives Nathalie Crochart (☎03.61.46.67.56)

REUNIONS DES PARENTS

- Première année : vendredi 15 Septembre à 18h30
- années suivantes : vendredi 08 Septembre à 18h30

Ces réunions auront lieu à la salle de catéchisme de Glageon située derrière l'église.

LA VOIE DU COQUELICOT

La Voie du coquelicot vous donne rendez-vous à partir du lundi 11 Septembre pour la reprise de ses activités de bien-être.

SOPHROLOGIE – RELAXATION

Grâce à la respiration et à des techniques de relaxation, sa pratique permet de retrouver équilibre, confiance et sérénité. Plus qu'une discipline, cela peut devenir un véritable art de vivre.

Lundi : 10h00 à 12h00 et mercredi : 20h00 à 21h00.

QI GONG

Accessible à tout public, il s'agit d'une technique simple associant des mouvements lents et fluides à des respirations et à la concentration. Il permet de renforcer le corps, d'entretenir santé et vitalité par une pratique corporelle et respiratoire et à trouver la détente et le calme intérieur.

Lundi : 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 et mercredi : 16h45 à 17h45.

RENSEIGNEMENTS

Directement sur place : salle rue Clavon-Collignon (sous le centre d'affaires).

Par téléphone (☎06.70.43.66.64)

PERMANENCE AU PRESBYTÈRE DE TRÉLON

Cette permanence à Trélon est dorénavant fermée.

Pour toute demande, s'adresser à la Maison Paroissiale à Fourmies, tous les jours de 10h00 à 12h00 et les jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00. (☎03.27.60.10.85)

Vous pouvez également vous adresser à Mesdames Françoise Debaisieux ou Maryse Lemaire.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2017

Le Conseil Municipal

- ✓ **procède** à l'installation en tant que conseiller municipal de Monsieur Guy Rousseaux suite à la démission de Madame Mireille Helevaut ;
- ✓ **émet** un avis favorable à la demande d'autorisation de la SAS Ets Bocahut pour l'extension d'une carrière de calcaire dur « Le Calloit » sur les communes de Glageon et de Trélon sous réserve
 - qu'un comité de surveillance présidé par le Maire de Trélon soit mis en place pour la protection des riverains,
 - que le périmètre d'extraction soit situé à 200 m des habitations les plus proches,
 - que les merlons soient créés en pente douce pour favoriser la reconstitution des prairies bocagères et limiter l'impact visuel du projet depuis les lieux d'habitation situés à proximité immédiate ;
- ✓ **attribue** une subvention aux associations trélonaises ayant déposé leurs demandes dans les temps ;
- ✓ **décide**
 - de repasser, en accord avec l'Education Nationale, à la semaine des quatre jours dans les écoles maternelle et élémentaire à la rentrée de Septembre 2017,
 - d'adhérer à la prestation médecine préventive du service Santé Sécurité au Travail du Centre de Gestion,
 - d'admettre en non valeur des créances et recettes pour 57,90 €,
 - de déclarer en créances éteintes des titres de recettes pour 18 217,82 €,
 - de fixer à 25h maximum le dépassement du plafond des heures supplémentaires pour le service police municipale à titre exceptionnel et dans le cadre du plan vigipirate ;
- ✓ **tire au sort** les personnes appelées à siéger éventuellement en qualité de jurés : Mesdames Baye Emmanuelle, Béguin Valérie, Dumesnil Brigitte, et Saily Martine et Messieurs Robert Thierry et Simon Etienne ;
- ✓ **est informé**
 - de la vente de coupes de bois lors de l'appel d'offres de ce jour pour 70 410,00 €,
 - des questions écrites posées par un conseiller puis débattues collectivement.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le 30 Juin à 18h30, le conseil municipal s'est réuni et a désigné ses délégués pour l'élection sénatoriale du dimanche 24 Septembre 2017. Ont été élus titulaires Mesdames Bondu Geneviève, Collier Liliane et Pavaut Danièle et Messieurs Bombart Michel, Locuty Michel, Louvegnies François et Poly Jean-Pierre. Ont été élus suppléants Mesdames Bizien Marie-Pierre et Jobet Muriel et Messieurs Amand Hervé et Hannecart Ghislain.

LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

samedi 02 Septembre	Doublettes formées (challenge)
---------------------	--------------------------------

ALZHEIMER

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

SALON DE L'ENTREPRISE ET DU TERROIR

Dans le cadre du 85ème Grand Prix Cycliste, ce salon installé sur la Place Verte à Fourmies est ouvert au public les samedi 02 et dimanche 03 Septembre de 10h00 à 19h00. Entrée gratuite.

ATELIER-MUSÉE DU VERRE

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine des samedi 16 et dimanche 17 Septembre, opérations spéciales « jeunesse et patrimoine » avec visites spécifiques pour les enfants et jeux de piste à la découverte du patrimoine.

Renseignements : ☎ 03 27 60 66 11 ou contact@ecomusee-avesnois.fr



BIEN VIVRE AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIEILLIR DEMAIN



Vous êtes futur(e) retraité(e) et vous vous questionnez sur l'ouverture de vos droits. Vous voulez également obtenir des informations concrètes sur les aides existantes et les structures pouvant vous accompagner au quotidien dans les domaines de la santé ou des loisirs. Enfin vous souhaitez mieux connaître les possibilités qui s'offrent à vous pour garder ou développer une vie sociale enrichissante et épanouissante. Vous êtes invités à une réunion d'information le mardi 26 Septembre 2017 de 9h30 à 14h30 au Centre Socio-Culturel de Fourmies (19 Rue des Rouets 59610 FOURMIÉS).

Merci de bien vouloir signaler votre présence en téléphonant au ☎ 03 27 60 81 81 ou en adressant un mail à : activites@csc-fourmies.org

A l'issue de cette rencontre, possibilité d'une collation à 2,50 €.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Malya THEVENIN, née le 18 Juin 2017 à FOURMIÉS (Nord), (17 rue de l'Espérance)
Ambre FOULON, née le 27 Juin 2017 à FOURMIÉS (Nord), (19 rue du Maréchal Foch)
Léna JEANNOT MESTDAGH, née le 08 Juillet 2017 à FOURMIÉS (Nord), (21 rue du Fourneau)

Rose LAMART, née le 10 Juillet 2017 à FOURMIÉS (Nord), (18 cité du Calloy)
Margaux MEUNIER, née le 12 Juillet 2017 à VALENCIENNES (Nord), (7 route de Chimay)
Dawson SALMON, né le 17 Juillet 2017 à FOURMIÉS (Nord), (23 rue des Glycines)
Jade DUJARDIN, née le 15 Août 2017 à FOURMIÉS (Nord), (36A rue de la Liberté)

MARIAGES

Madame Sabine LELONG et Monsieur Cyrille ROSE, mariés le 1^{er} Juillet 2017
Madame Frédérique CARLIER et Monsieur Mathieu BAYE, mariés le 08 Juillet 2017
Madame Patricia LEJEUNE et Monsieur Claude BORGNIET, mariés le 22 Juillet 2017
Madame Martine LEGRAND et Monsieur Nicolas THIEBAUT, mariés le 12 Août 2017
Madame Adeline CONSTANT et Monsieur David BUISSET, mariés le 25 Août 2017

DECES

Madame Annick BLIN épouse PECHER, décédée le 24 Juin 2017 à AVESNES-SUR-HELPE (Nord), à l'âge de 71 ans (50 rue Georges Clémenceau)
Monsieur Robert HANNAPPE, décédé le 03 Juillet 2017 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge de 86 ans (4 rue Heureuse)
Monsieur Claude TRAULET, décédé le 18 Juillet 2017 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 86 ans (76 rue Victor Hugo)
Monsieur Philippe EVRARD, décédé le 14 Août 2017 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge de 58 ans (66 rue Georges Clémenceau)
Madame Yvonne DELCROIX, décédée le 15 Août 2017 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 94 ans (2 chemin Vert)